



MOBILISATION DE SOUTIEN AU

PROCÈS

12H
À
17H

7 JUIN

CARPENTRAS

PLACE MAURICE CHARRETIER

ANIMATIONS
MUSICALES

BUFFET
PARTICIPATIF

DÉAMBULATION

THÉÂTRE

NICOLE BRIEND

AGIT DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ELLE DOIT ÊTRE RELAXÉE

#PROCESCARPENTRAS
#RELAXEPOURNICOLE



attac

WWW.FRANCE.ATTAC.ORG

CARPENTRAS 7 JUIN ^{12H} À ^{17H}

PLACE MAURICE CHARRETIER

Nicole Briend, militante d'Attac, est convoquée au tribunal de Carpentras le 7 juin 2018 pour vol en réunion et refus de donner ses empreintes ADN.

Nicole a participé, avec une dizaine de militant.e.s d'Attac, à une action symbolique de " fauchage de chaises " dans l'agence BNP Paribas de Carpentras le 17 mars 2016.

Comme l'a reconnu le TGI de Paris, à propos des actions d'Attac visant Apple, l'action à laquelle Nicole Briend a participé s'inscrit dans le cadre d'une " campagne d'intérêt général " sur le paiement des impôts et l'évasion fiscale.



**L'ÉTAT POURSUIT NICOLE BRIEND
PENDANT QUE LA BNP POURSUIT
SES PRATIQUES D'ÉVASION FISCALE
À GRANDE ÉCHELLE**

**NOUS APPELONS À ÊTRE LE PLUS NOMBREUX POSSIBLE
POUR SOUTENIR NICOLE BRIEND !**